



Appel à communications

Journée d'études Labels et patrimoines forestiers

Organisée par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises

Il existe une véritable « labellimania ». Le patrimoine a le vent en poupe.

Un colloque pluridisciplinaire, tenu à Orléans, en 2016, dont la publication rassemble plus de 30 communications et 3 tables rondes, paru aux Presses universitaires de Rennes, en 2020, traduit cette prolifération des labels et les liens multiples avec les patrimoines culturels et naturels. Entre le *nec plus ultra* représenté par le label Unesco et les micro labels « bidons », comme celui créé par des recalés du label plus beau village de France, créant leur propre appellation, intitulée de façon banale, simpliste mais imparable « Villages de pierre et d'eau » la distance est abyssale. Si les questions de labellisations du patrimoine culturel ont fait déjà l'objet de nombreux travaux (Bortolotto 2011, Tornatore 2012, Roux-Durand 2012, Priet et Tanchoux, 2020), en revanche celles qui concernent les patrimoines forestiers sont plus rares (Arnould, 1999, 2020).

Dans cette perspective, le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) souhaite se pencher, à travers sa journée d'études annuelle, sur cette question de la quête du label dans le milieu forestier, de son passé, de ses racines, de ses motivations, de son échelle, des territoires concernés et de ses liens avec la notion de patrimoine.

Que signifie cette course au label ? Phénomène de mode ou changement profond dans les rapports de savoir et de pouvoir à propos de l'objet forestier ?

La guerre des labels entre les systèmes FSC et PEFC, sur le thème de la certification des bois issus de forêts gérées de façon durable, a occupé le devant de la scène dans les années 1990-2000.

La longue saga de la reconnaissance des bois de Chartreuse par une appellation AOC illustre aussi cette difficulté à labelliser un objet où les dimensions naturelles et culturelles sont étroitement imbriquées et souvent confondues.

Le label « Forêt d'Exception® », créé à l'initiative de l'ONF, en 2007, a abouti en 2020 à la labellisation de 14 forêts domaniales prestigieuses. Les réflexions amorcées sur ce sujet méritent d'être complétées, amplifiées, critiquées, mises en perspective, comparées, situées et contextualisées dans le temps et dans l'espace.

La mise en place des chartes forestières de territoire, depuis le début des années 2000, constitue un laboratoire d'une gestion multifonctionnelle, une forme de labellisation. Les communes forestières y ont tenu une place décisive.

La labellisation et ses liens avec la notion de patrimoine se doit d'être interrogée dans une perspective ouverte. La dimension historique y a toute sa place. La période antique et médiévale où la forêt est une ressource à tout faire contient-elle des germes de labellisation et de patrimonialisation ? Les statuts des forêts sous l'Ancien Régime anticipent-ils l'émergence de la notion de patrimoine ? La législation forestière, ordonnances royales puis code forestier contient-elle potentiellement les ferments des notions de label et de patrimoine ?

Plusieurs angles d'attaques pourront être envisagés :

1. **Les paléo labels**, ou la recherche de signes de distinction pour le milieu forestier et la construction de la notion de patrimoine. La labellisation n'est-elle qu'une construction de l'époque contemporaine, XIX^e et XX^e siècle ? Peut-on trouver des germes de label à l'époque médiévale ou dans l'Antiquité avant l'apparition du terme ? Quel peut être l'intérêt de revisiter la place des usages, tout à la fois territoires, actes juridiques et ressources, des ordonnances, des délits, des forêts réservées aux bois de marine... au filtre de ce qui sera récupéré dans les labels ou qui sera jugé digne de faire patrimoine ?

2. **Labels de tous les pays**. Où en sont les initiatives de labellisation dans divers contextes socioculturels et bioclimatiques. Labels des forêts intertropicales, tempérées, boréales. Les labels et la biodiversité, la notion de hot spots intègrent-ils la notion de patrimoine. Suivant les contextes naturels et culturels la labellisation poursuit-elle les mêmes objectifs ?

3. **Les échelles de la labellisation** : l'arbre ou la forêt ? L'espèce ou l'écosystème. Arbres remarquables ou habitats exceptionnels. A-t-on affaire aux mêmes logiques dès lors qu'il s'agit d'individus ou de collectifs ?

4. **Labellisation et risques de sanctuarisation**. Le label en voulant figer une situation ne va-t-il pas à l'encontre des caractéristiques d'un milieu vivant, évolutif, dynamique ?

5. **Labellisation et patrimoine d'exception par rapport au patrimoine ordinaire**. Le label ne crée-t-il pas des distorsions entre des espaces survalorisés et des espaces sans intérêt apparent ? La labellisation en privilégiant l'extraordinaire et l'exceptionnel ne disqualifie-t-il pas le soi-disant ordinaire et banal qui mériterait d'être réinterrogé ?

6. **Labels et production de valeur** : la labellisation implique la reconnaissance d'une valeur mais quels en sont les attributs s'agissant des forêts ? La valeur culturelle y est-elle en concurrence avec d'autres valeurs et comment les différentes valeurs, esthétiques, historiques, technologiques, patrimoniales, y sont-elles pensées ?

Tous les regards mériteront attention depuis ceux émanant du duo historiens et géographes bien entendu mais aussi des sociologues, des anthropologues, des politologues, des juristes, des gestionnaires publics ou privés, des écologues, etc. La classique énumération des diverses disciplines

constituant les sciences humaines et sociales mais aussi les sciences du vivant et de l'organisation n'est pas qu'une posture incantatoire. Elle traduit le réel souci de ne négliger aucune des dimensions et des approches de ce mouvement impliquant labellisation et patrimoine qui rebat les cartes dans le domaine forestier.

Modalités de soumission et de sélection

Propositions de communications à envoyer avant le **15 septembre 2021** aux adresses suivantes :
Véronique DASSIÉ : veronique.dassie@cnrs.fr ; Marc GALOCHET : marc.galochet@uphf.fr

Chaque proposition de communication devra comporter :

- Un titre
- Un résumé d'une page de 1 500 à 2 000 signes maximum
- 5 mots-clés
- Une courte bibliographie de 10 titres maximum
- L'affiliation scientifique et les coordonnées de ou des auteurs
- L'adresse e-mail du correspondant de la communication.

Les auteurs seront informés de l'avis du Conseil scientifique début octobre 2021. Le programme de la journée d'étude sera diffusé courant octobre 2021.

Les communications retenues, après évaluation par le Comité scientifique, seront publiées dans le *Cahier du GHFF Forêt, Environnement et Société*, début 2023.

Dates et lieu de la journée d'étude

Samedi 29 janvier 2022 à la Médiathèque du Patrimoine, Charenton-le-Pont

Contacts : veronique.dassie@cnrs.fr et marc.galochet@uphf.fr

Comité d'organisation

Véronique DASSIÉ, Chargée de recherche CNRS en Anthropologie, UMR Héritages

Marc GALOCHET, Professeur des Universités en Géographie, Université de Valenciennes (UPHF)

Comité scientifique

Paul ARNOULD, Professeur émérite des Universités en Géographie, École Normale Supérieure de Lyon

Christine BRU-MALGRAS, Vice-Présidente Fédération Patrimoine-Environnement

Véronique DASSIÉ, Chargée de recherche CNRS en Anthropologie, UMR Héritages

Édith FAGNONI, Professeur des Universités en Géographie, Sorbonne Université

Marc GALOCHET, Professeur des Universités en Géographie, Université de Valenciennes (UPHF)

Patrice HIRBEC, Ingénieur forestier ONF, Chargé de mission Forêts & Territoires, Comité label Forêt d'Exception® de l'ONF

Micheline HOTYAT, Professeur émérite des Universités en Géographie, Sorbonne Université

Philippe TANCHOUX, Maître de conférences en Histoire du droit, Université d'Orléans